

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION 02-0326-12

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION
D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) / LOT 4 347 252 AU CADASTRE DU QUÉBEC
(INTERSECTION DU BOULEVARD HAMEL ET LA RUE BERNARD)

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2026, le conseil municipal a adopté le projet de résolution numéro 02-0326-12 concernant une demande en vertu du règlement 18-951 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.
2. Ce projet de résolution concerne la construction d'une résidence multifamiliale sur le lot 4 347 252 au cadastre du Québec, situé à l'intersection du boulevard Hamel et de la rue Bernard, et ce, malgré les usages autorisés au cahier des spécifications de la zone concernée, soit la zone 212-C.
3. Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
4. Une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi 19 mars 2026, à compter de 16 h 15, à l'hôtel de ville de Saint-Félicien (1209, boulevard du Sacré-Cœur), 3^e étage (salle du conseil). L'objet de cette assemblée est de donner des explications sur la demande d'autorisation. Au cours de cette assemblée, un représentant du conseil expliquera ce projet de résolution et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
5. Ce projet de résolution peut être consulté sur le site Internet de la Ville dans l'onglet Règlements / Règlements en projet. Pour consulter le plan de la zone concernée, soit la zone 212-C, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

FAIT ET DONNÉ à Saint-Félicien, ce 5^e jour de mars 2026.

M^e Louise Ménard, avocate
Greffière

(Publié dans le journal l'Étoile du Lac, édition du 12 mars 2026)

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, M^e LOUISE MÉNARD, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QUE J'AI
AFFICHÉ LE PRÉSENT AVIS PUBLIC CONCERNANT LE PROJET DE
RÉSOLUTION 02-0326-12 AU TABLEAU D'AFFICHAGE À
L'HÔTEL DE VILLE LE 12^E JOUR DE MARS 2026.

CET AVIS A FAIT L'OBJET D'UNE PARUTION DANS LE JOURNAL
L'ÉTOILE DU LAC, EN DATE DU 12 MARS 2026.

M^e LOUISE MÉNARD, GREFFIÈRE